

École primaire publique  
Roger Marneffe Lebréquier  
3 rue des écoles  
50 110 Digosville

Compte rendu du conseil d'école  
Du 7 novembre 2019

Étaient présents :

Madame Chamaret, directrice,  
Mesdames Henry, Fossey, Leterrier, Lesaunier et Vivier, enseignantes,  
Monsieur Martin, Maire,  
Madame Lepaisant, Adjointe, Chargée des Affaires Scolaires,  
Mesdames Langevin, Bénézzine, Ménage, Caillot et Monsieur Vaquez  
représentants de parents d'élèves.

Étaient absents :

Étaient excusées : Madame Jarry, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme  
Lavagnini.

Les secrétaires : Mme Durand & Mme Leterrier  
(*Modifications apportées : en italique, gris clair*)

L'ordre du jour était :

- ◆ Les résultats des élections des Représentants des Parents d'Elèves
- ◆ Le règlement intérieur de l'école
- ◆ Les effectifs (actuels et prévisionnels)
- ◆ Le bilan de la rentrée scolaire
- ◆ L'avenant du projet d'école
- ◆ Le bilan du premier exercice incendie, le DUER et les mesures de sécurité liées au PPMS intrusion
- ◆ Le bilan sur les travaux, les demandes d'équipement et de matériel.
- ◆ La coopérative scolaire
- ◆ Les questions des parents d'élèves.

La réunion débute à 17h00.

### **1) Résultats des élections :**

Cette année, 7 personnes se sont portées candidates à l'élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école.

Sur les 189 électeurs de l'école, 104 ont voté ; Il y a eu 94 suffrages exprimés et

10 bulletins blancs ou nuls. La participation a été de 55,03 %.

Ont été élus :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Langevin Emilie	Vaquez Pascal
Ménage Christelle	
Lavagnini Julie	
Bénezzine Sophie	
Durand Anne	
Caillot Mathilde	

### **Rôle du conseil d'école :**

Il est rappelé les attributions prioritaires du Conseil d'École.

Le Conseil d'école, sur proposition du directeur d'école :

- ◆ Vote le règlement intérieur de l'école
- ◆ Établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- ◆ Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur
  - Les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
  - L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
  - Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
  - Les activités périscolaires ;
  - La restauration scolaire ;
  - L'hygiène scolaire ;
  - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.
- ◆ Sur proposition des équipes pédagogiques, le Conseil adopte le projet d'école.
- ◆ Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

En outre, une information doit être donnée au sein du Conseil d'école sur :

- ◆ Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers.
- ◆ L'organisation de l'aide personnalisée.
- ◆ L'assiduité à l'école (pourcentages de fréquentation et d'absentéisme)
- ◆ L'élaboration d'une liste de fournitures

*Peu de parents se présentent. les RPE pourraient éventuellement essayer de trouver des candidats en fin d'année scolaire.*

## **2) Règlement intérieur de l'école :**

Il convient de vérifier si des modifications sont à apporter :

- ✓ L'obligation de scolarisation à 3 ans des enfants
- ✓ L'assiduité scolaire : rappel : la prévention de l'absentéisme est une des priorités départementales (courrier L'IA-DASEN, le 29 septembre 2016).

Les parents qui souhaitent une scolarisation en maternelle s'engagent à une fréquentation régulière.

Quatre demi-journées d'absence non justifiées (autres que maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absences temporaires des personnes responsables lorsque les enfants les suivent) doivent être signalées à l'Inspection.

- ✓ Rappel sur les assurances : l'assurance est obligatoire pour les activités scolaires facultatives.

Pour éviter les « doubles demandes », la Mairie avait proposé de mutualiser les fiches de renseignements et les attestations d'assurance.

*Cela n'a pas été fait : les fiches de renseignements sont différentes, pas les mêmes demandes, mais cela sera fait pour les attestations d'assurance à la rentrée 2020.*

## **3) Informations sur l'organisation pédagogique :**

- ✓ La rentrée du lundi 2 septembre s'est effectuée sur 6 classes (la 6<sup>ème</sup> classe ouverte définitivement :

131 élèves accueillis :

(135 inscriptions à la rentrée : 4 radiations effectuées depuis : 3 enfants non scolarisés et 1 changement d'école)

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	14	19	23	11	17	15	22	8
2 arriveront en janvier 2020								

La répartition est la suivante :

TPS/PS/MS	MS/GS	GS /CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
Mme Lesaunier	Mme Leterrier	Mme Vivier	Mme Godan et Mme Henry <i>A titre provisoire</i>	Mme Fossey	Mme Chamaret Mme Amiot
2+14+ 7=23	12+12=24	11+11=22	17+6=23	9+10=19	12+8=20

✓ Le prévisionnel des effectifs pour la rentrée 2020-2021 est le suivant :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
0	10	14	19	23	11	17	15	22	131

Les effectifs 2019 ont été transmis à l'Inspection le 23 septembre 2019: 8 inscriptions prévues et 8 départs de CM2 : chiffres donnés par la mairie avec les nouveaux nés de la commune, sans estimation des nouvelles inscriptions liées à la construction de nouveaux lotissements. Les enfants hors commune n'ont pas été comptabilisés.

*Les RPE s'interrogent en cas d'arrivées nombreuses : le terrain est acheté mais ne sera pas prêt pour 2020. L'alternative est la location d'un préfabriqué mais la Municipalité n'y est pas favorable car cela représente un coût.*

Pour informations :

2019-2020	25 inscriptions	- 8 CM2	135 (prévisionnel 131)
2018-2019	34 inscriptions	-10 CM2	133 129
2017-2018	28	-11CM2	122 121
2016-2017	19		113 106
2015-2016	23		110 109

### ***Le personnel enseignant :***

Madame Lesaunier en TPS/PS/MS

Madame Leterrier en MS/GS

Madame Vivier en GS/CP et en charge de la coopérative scolaire (qui remplace à la direction Mme Chamaret en cas d'absence)

Madame Godan et Mme Henry en CE1/CE2

Madame Fossey en CE2/CM1  
 Madame Chamaret et Madame Amiot en CM1 /CM2  
 (Journée de décharge de direction : le jeudi)

***Le personnel communal :***

- Madame Edith Vastel, ATSEM en TPS/PS/MS, cantine et garderie
- Madame Amélie Hamel, garderie et cantine, ATSEM en MS/GS période 2 & 5
- Madame Laury Ledanois, garderie et cantine, ATSEM en MS/GS période 1 & 4
- Madame Johanna Hamel, garderie et cantine, ATSEM en MS période 3
- Madame Annick Rouland, cantinière

Deux agents du service civique ont été demandés à l'école (en attente de réponse de l'Inspection)

**4) le bilan de rentrée**

***Dispositifs spécifiques :***

Les découplages :

-TPS-PS-MS-GS-CP : les après-midi pour mieux différencier les activités.

Les échanges de service : entre les CE2 et les CM1/CM2 (géographie, histoire & sciences) lundi 9h45/10h30, mardi 9h45 10h30 et vendredi 13h45/15h30

HORAIRES	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
13H30	MS : relaxation GS : phono CP : maths	MS : relaxation GS : phono CP : maths	MS : relaxation GS : musique CP : maths	MS : relaxation GS : phono CP/CE1 : explorer le monde, le temps, Mme Vivier
14H15	MS : phono GS : graphisme CP : code/écriture	MS : graphisme GS : écriture CP : code/écriture	MS : musique GS : graphisme CP : code/écriture	CP/CE1 : explorer le monde, l'espace Mme Vivier
15h00				

Activités Pédagogiques Complémentaires : le lundi de 16h15 à 17h15 (Mme Vivier, Mme Leterrier et Mme Lesaunier) ou de 11h45 à 12h00 (Mme Fossey : tous les jours et Mme Henry : le jeudi & vendredi) ou le lundi de 16h15 à 16h45 (Mme Godan) pour les élèves de l'école élémentaire uniquement ou le jeudi de 11h45 à 12h00 (Mme Amiot) sur le thème de la lecture (instructions Ministère Education Nationale)

## **5) L'avenant au projet d'école**

Avec 3 axes départementaux :

*Axe 1 : le suivi et l'accompagnement du parcours de tous les élèves*

*Axe 2 : l'adaptation des pratiques pédagogiques et éducatives aux besoins des élèves*

*Axe 3 : le renforcement du lien école/famille et les relations entre école et partenaires*

*Les actions du projet d'école de Digosville:*

- l'accueil échelonné des petits nouveaux (TPS et PS) lors de la semaine de la rentrée*
- les rencontres avec les familles pour remettre les livrets scolaires*
- développer les rencontres intra-école (participation au festival du livre, semaine du goût, semaine des maths, randonnée...)*
- accentuer l'usage du numérique : blog, production d'écrit par traitement de texte, réalisation d'enregistrements par tablette...*
- poursuite de fiche de suivi de scolarité*
- accéder à des œuvres, à des artistes : exposition de tableaux dans l'école, rencontre avec des auteurs*

La demande de formation pour le stage école concerne l'aide pour une mise en œuvre de démarche mathématiques.

## **Les projets**

Un merci à l'association « La Canaille Digosvillaise » qui a offert à tous les CM2 un dictionnaire franco-anglais ainsi qu'un bon d'achat chez Intersport aux « futurs 6èmes ».

Une association de parents d'élèves vient de se créer : « Les P'tiots de Digosville » : l'équipe enseignante a participé à une réunion et souhaite travailler avec eux.

*L'APE a créé une page FB et est invitée à se faire connaître : affiche à l'extérieur.*

La Mairie a offert un dictionnaire à chaque CE2 à la rentrée. Ils les garderont 3 ans et en fin de CM2 quitteront l'école avec. La même action est prévue pour les CM1 & les CM2.

Des dictionnaires pour les CP CE1 ont été achetés *par la municipalité* : le lot restera à l'école.

### **Période 1**

- ✓ La rentrée et ses réunions : les enseignantes ont rencontré les familles lors de la 3<sup>ème</sup> semaine de septembre.
- ✓ Les CP et CE1 ont passé les évaluations nationales. Les familles ont été ou sont encore rencontrées individuellement pour un bilan. *(Fin janvier, février)*
- ✓ Des abonnements à des magazines et des livres ont été proposés aux familles. Les 6 classes se sont abonnées à différents magazines et aux livres de l'Ecole des Loisirs, par la coopérative scolaire.
- ✓ Le projet annuel sur le thème de la Normandie : *visites, jeux normands, chansons, voir pour installer un camp viking dans l'école.*
- ✓ Natation : Un troisième créneau a été obtenu cette année.  
8 séances pour 2 classes : CE2, CM1 et CM2 le jeudi de 14h00 à 14h40 de septembre à novembre (séance facturée à 70 euros par classe, payée par la Mairie ainsi que le transport 90 euros. *L'an passé : 57 euros, forte augmentation du tarif*) et 8 séances pour les 2 classes : tous les GS et CP le mardi de 14h30 à 15h10 de février à avril. La classe de CE1/CE2 ira le mardi de 14h50 à 15h30 d'avril à juin.  
Une rencontre waterpolo CM1-CM2 à la piscine du Maupas est prévue en juin 2020.  
Merci aux adultes agréés et aux accompagnateurs.
- ✓ EMC : Elaboration de règlements de classe, de règlements de cour pour les 6 classes. Mise en place de médiateurs dans la cour. Elections de délégués de classes en CM1/CM2.
- ✓ Photographe : les commandes ont eu lieu par internet pour la 2<sup>de</sup> année. La livraison aura lieu en novembre.

✓ Théâtre : 2 spectacles par classes

Les réservations du Trident :

DATES	LIEUX	CLASSES CONCERNEES	EFFECTIFS élèves +adultes	TOTAL	ENSEIGNANTS	TITRE et durée
MARDI 8 OCTOBRE 14h15 (Arrivée à 14h05 Départ à 15h15)	Théâtre du VOX Cherbourg	CE1 CE2 CE2 CM1 CM1 CM2	23é+2a 19é +2a 20é+2a	62é+6 a	Mme Godan Mme Fossey Mme Chamaret	Les géométries du dialogue 55mn
Vendredi 15 novembre 14h15 (Arrivée à 14h05 Départ à 15h15)	Théâtre du VOX Cherbourg	GS CP MS GS	22é+2a 32é+4a	54é+6a	Mme Vivier Mme Leterrier	Je brûle d'être toi 50mn
Vendredi 27 mars 14h15 (Arrivée à 14h05 Départ à 15h00)	Théâtre du VOX Cherbourg	CE1 CE2 GS CP MS GS	23é+2a 22+2a 32+3a	77é+7a	Mme Henry Mme Vivier Mme Leterrier	La fabrique 40mn
Mardi 7 avril 10h00 (Arrivée 9h50 Départ à 10h50)	Théâtre du VOX Cherbourg	CE2 CM1 CM1 CM2	19é +2a 20é+2a	39é+4a	Mme Fossey Mme Chamaret	Le bain 45mn

Les 3 classes maternelles font venir une compagnie de théâtre à la Ferme du Four, le 13 mars.

✓ La 30ème semaine du goût du 07 au 13 octobre : « Cuisiner des gâteaux salés » : chaque classe a fait une recette pour toute l'école et pour une dégustation avec les familles le mardi et le vendredi soir de 16h30 à 18h15 dans le hall et les recettes sont sur le blog. Les ingrédients ont été achetés par la coopérative scolaire.

Merci à Annick, pour son aide dans la cuisson de toutes les recettes et les dégustations de différentes salades agrémentées de figues...proposées au menu de la cantine, cette semaine-là.

- ✓ Cérémonie du 11 novembre : demande aux enfants et donc aux familles de participer à la cérémonie à 11h30 et au pot de l'amitié offert (don des Anciens combattants et du Comité des Fêtes pour financer les cadeaux de Noël)
- ✓ Noël : un livre sera offert (valeur d'achat : 7 euros, valeur marchande 15/20 euros), somme de 810, 60€ réglée par la Coopérative scolaire et un spectacle sera offert aux enfants à la ferme du Four le vendredi 19 décembre (*matin*).

#### 6) Le bilan du premier exercice incendie :

Réalisé le 03/10/18 : les enseignants et les élèves étaient prévenus. Tout s'est déroulé dans le calme. Quelques affichages ont été remis dans des classes.  
*Prochain en février : seules, les enseignantes seront prévenues.*

Le PPMS intrusion malveillante aura lieu le 14 novembre.

DUER : Document Unique d'Evaluation des Risques : 6 fiches complétées :

risques de chutes de hauteur	longue grille d'aération posée au pied d'un mur , côté plateau de sport
Risques liés aux équipements de travail et risques de chutes de plain-pied (2 fiches)	-préau trop petit pour accueillir les élèves par temps de pluie pour récréation sur temps scolaire et périscolaire et pour la pratique de l'EPS -chutes d'enfants & de d'adultes sur le carrelage
Risques liés à l'activité physique, au port de charges et de posture (2 fiches)	-Demande d'équipement de tabourets roulants et de formation sur les Troubles Musculo-Squelettiques
Risques liés et nuisances liées au bruit	Bruits permanents dans 2 classes en particulier: GS/CP et CM1/CM2, liés au temps de récréations et périscolaires: cantine & garderie

RSST : Registre Santé & Sécurité au Travail: pas de signalement à ce jour

#### 7) demande d'équipement et matériels :

- Des travaux de peinture ont eu lieu dans 1 classe maternelle et dans le hall : peinture murs et plafond, nouvel éclairage et nouveaux meubles. Couleurs et meubles choisis par l'enseignante.
- Demands :
- Demande d'une aide en ATSEM en MS/GS : même personne à l'année. (Une réunion était prévue lors du dernier conseil d'école).
- Demande d'une aide en ATSEM plus longtemps en GS /CP  
*Plus de temps nécessaire pour la préparation matérielle importante ; actuellement 45mn par jour pour le matériel.*  
*M. Martin évoque des difficultés d'organisation et de budget restreint par rapport à d'autres communes, pour le personnel communal. (Les économies réalisées permettant des investissements comme la salle multi-activité).*  
*Affectation d'une ATSEM en MS, au trimestre, va être revue pour la rentrée 2020.*  
*Proposition de 2 jours ATSEM à la prérentrée en MS/GS & GS/CP.*
- Trousse de secours : besoin de désinfectant.
- Demande de 2 boites aux lettres au niveau du chalet pour les RPE & l'APE.
- Demandes de la pose des 6 cimaises pour les tableaux de l'artothèque (demandé lors du 3<sup>ème</sup> conseil d'école)
- *Demande de meubles pour la classe de CE2 : en cours*
- *Demande de meubles (présentoir & étagères en priorité) pour la classe de CE1/CE2 (jamais dotée depuis son ouverture). Les 2 enseignantes peuvent fournir des propositions sur catalogue ;*
- *Demande de meuble à tiroirs pour la classe de GS /CP*
- *Demande d'un poste lecteur CD USB pour MS/GS*
- *Demande d'enceintes pour l'ordinateur de la BCD*
- *Budgets classes : 1035€ à utiliser avant décembre ou possibilité de conserver cette somme pour l'année suivante ? Problème pour l'achat de manuels qui peuvent être nécessaires une année si changement de programmes par exemple. Ce budget pourrait être nécessaire une année mas pas forcément une autre. Pourrait-on « épargner, économiser » nos budgets pour faire face à des demandes exceptionnelles ?*
- *Pour la rentrée 2020 : prévoir des casiers sous les tables pour les futurs CP*

## 8) Coopérative :

825 euros versés pour 130 élèves : une moyenne de 6,27 euros par enfant. (Pour information, la place de théâtre s'élève à 7,5€)

Comme l'an passé, une demande de coopérative scolaire aura lieu en février 2020.

## 9) les questions des parents d'élèves :

- Une maman est « attristée de voir que les enfants restent enfermés à la garderie toute la fin d'après-midi, même lorsqu'il fait beau. » Elle souhaiterait qu'ils puissent jouer un peu dans la cour, au moins un moment (par petits groupes pour ceux qui le souhaitent si nécessaire) une fois la sortie des classes faite et le portail fermé. Elle a pu observer dans de nombreuses écoles que les élèves peuvent jouer dehors, profiter du matériel (les vélos, etc.) après la classe lors des journées ensoleillées.

*Cette question avait déjà été posée en juin 2019 mais trop tard pour l'évoquer en conseil. Nous l'avons transmise à Mme Lepaisant qui avait déjà apporté une réponse. Mais cette maman souhaitait la reposer pour en discuter en conseil.*

*Manque d'encadrement : les maternelles sont dans la classe des TPS/PS/MS pour désengorger. Problème de sécurité... Demande d'organisation d'activités dirigées sur le temps de garderie, de jeux dirigés. Difficultés de gérer les départs échelonnés des enfants en cours de jeu. La mise en place de jeux courts est proposée. Difficultés pour faire ranger les jeux à la fin, quand les parents arrivent.*

- Afin de faciliter et dynamiser la communication avec les familles, serait-il envisageable d'utiliser un logiciel pour remplacer progressivement le cahier de liaison ?

<https://www.charivarialecole.fr/archives>

*10% des familles n'ont pas d'adresses mail et comment vérifier les signatures ?*

- Serait-il possible de mettre à disposition des parents une boîte aux lettres à l'intérieur de l'école (dans le hall par exemple) pour recueillir les questions des parents qui ne souhaitent pas communiquer par mail aux RPE ?

- Il n'est pas demandé aux parents d'élèves qui mangent à la cantine de prévoir une serviette en tissu. Pourtant de plus en plus d'écoles, dans une démarche

écologique (et économique) demandent aux élèves d'apporter une serviette de table propre chaque lundi.

Pourquoi pas chez nous ?

La question de l'hygiène peut se poser. Mais des solutions existent. Certaines cantines font une lessive de serviettes le vendredi. D'autres imposent aux parents une serviette propre chaque lundi. Serait-ce envisageable à Digosville ?

*Question d'hygiène et serait même interdit.*

*M. Le Maire invite le conseil à une réunion pour présenter le projet de construction de l'extension de l'école entre le 10 & 15 décembre.*

Fin : 19h15